Département de la Loire Atlantique

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES CHÂTEAUX

PLU

Révision

P 5 : PLAN DE ZONAGE (B)

Révision du PLU 1-0
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le
Enquêtée du au
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le

Vu pour être annexé à
Le Maire :

en date du

URBA OUEST
Pays d'Ancenis du Pilotage - 1 place du Pontereau - 44150 ANCENIS
Tél. 02 40 83 98 07 - urbaouest@orange.fr

Echelle : 1/5500 ème

- Limites de zones
- 1 Emplacements réservés (ER) et numéro d'opération
- Eléments de patrimoine protégés (Application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bois protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Parcs, jardins à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies bocagères protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2 ème alinéa du Code de l'urbanisme
- Zones de présomptions archéologiques
- Zones humides (SAGE Vilaine)
- 25 m — Recul de l'urbanisation à respecter pour les routes départementales
- 100 m — Bande affectée par le bruit (de 100 m : RD 771)
- 75 m — Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 771 en application de l'article L.111.6 du Code l'Urbanisme
- Limite de la zone inondable
- OAP — Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Liste des emplacements réservés

Numéro	Opération	Destinataire	Surface(m2)
1	Aménagement du carrefour	Commune	2 556
2	Création d'un accès	Commune	656
3	Elargissement d'une voie	Commune	865

Document de travail 02/2020

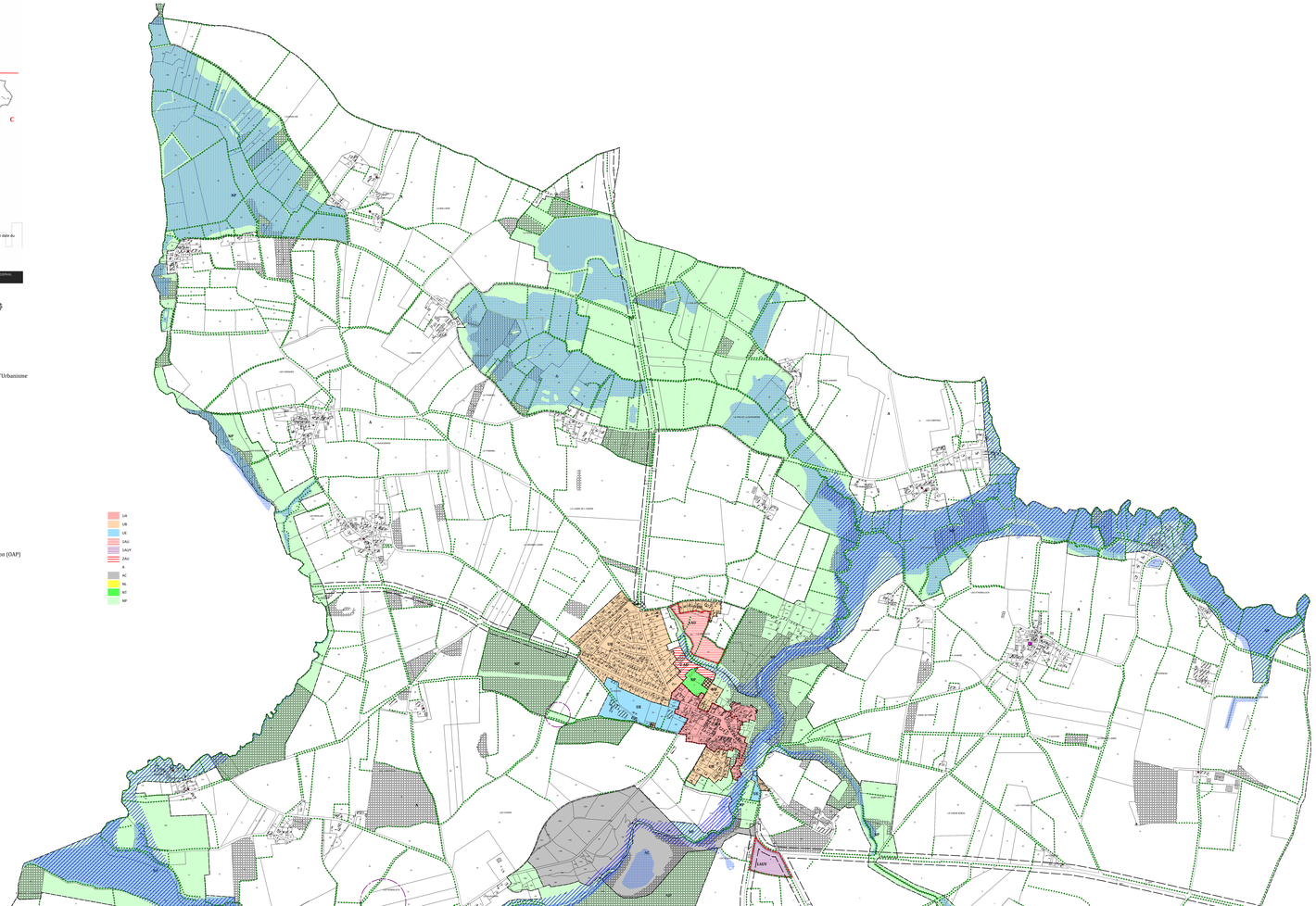
UA
UB
UE
1AU
1AUY
2AU
A
AC
NL
NT
NP
NP
A
A
A

Document de travail 02/2020

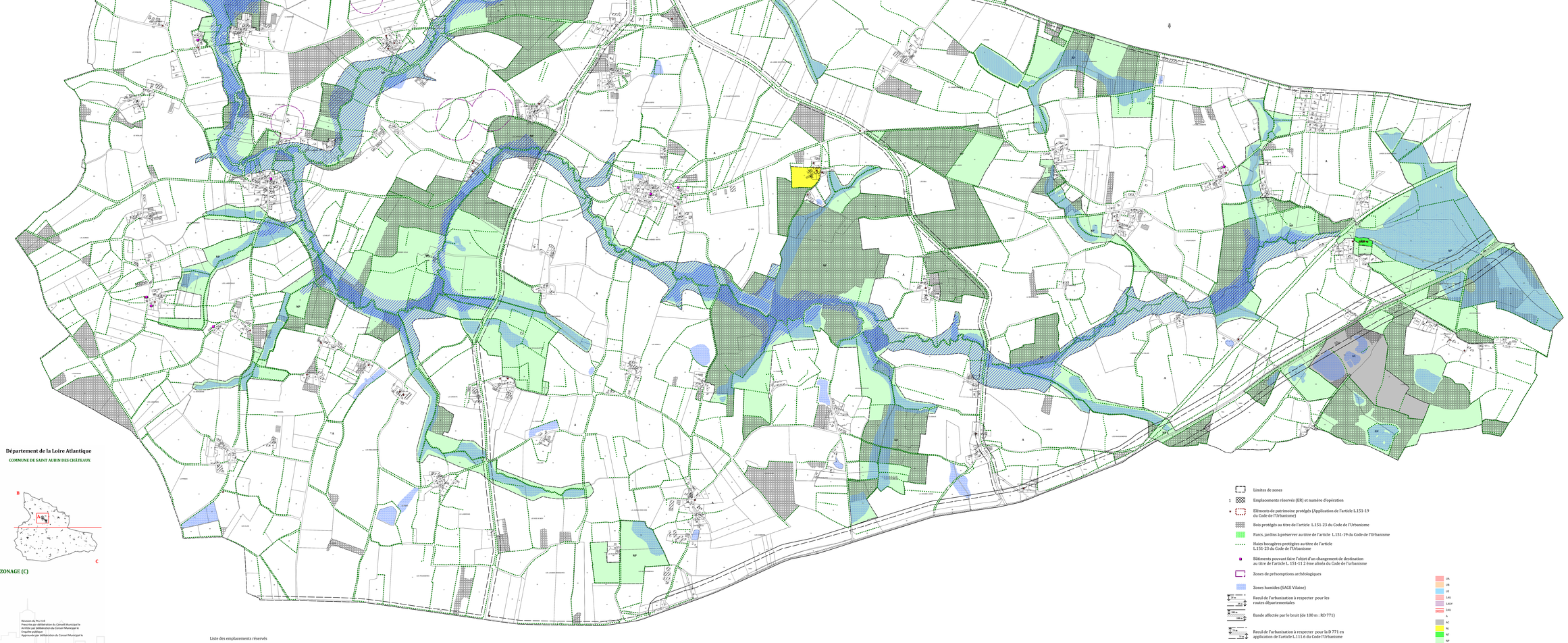

Département de la Loire Atlantique

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES CHÂTEAUX

PLU

Révision

P 5 : PLAN DE ZONAGE (C)

Révision du PLU 1-0
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le
Enquête publique
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le

Vu pour être annexé à
La Mairie ,

en date du

Liste des emplacements réservés

Numéro	Opération	Destinataire	Surface m2
1	Aménagement du carrefour	Commune	2 576
2	Création d'un accès	Commune	656
3	Elargissement d'une voie	Commune	861

Limites de zones

1 Emplacements réservés (ER) et numéro d'opération

Eléments de patrimoine protégés (Application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Bois protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

Parcs, jardins à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Haies bocagères protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2 ème alinéa du Code de l'urbanisme

Zones de présomptions archéologiques

Zones humides (SAGE Vilaine)

25 m — 25 m — Recul de l'urbanisation à respecter pour les routes départementales

100 m — 100 m — Bande affectée par le bruit (de 100 m : RD 771)

75 m — 75 m — Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 771 en application de l'article L.111.6 du Code l'Urbanisme

Limite de la zone inondable

Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

UA
UB
UE
1AU
1AUP
2AU
A
AC
NL
NT
NP

URBA OUEST
Pays de la Loire et Bretagne
Parc d'activités des Etisseries - 1 allée du Pictoriaux - 44390 OSTHOU
Tél. 02 40 06 40 77 - urba-ouest.com@orange.fr

Echelle : 1/5500 ème